

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 14 mars 2022

Délibération CA n° 202203-04

### NOTE MOBILITE ERASMUS – DOCTORAT 2022-2023

Dans le cadre du programme Erasmus+, Normandie Université a reçu une subvention de 86 835 euros, pour une durée de 26 mois à compter du 1 septembre 2021 au 31 octobre 2023.

Normandie Université lance un appel à candidature pour une mobilité à destination des doctorants des établissements ESR normands. Les modalités de participation au programme Erasmus+ ont été assouplies : les doctorants peuvent dorénavant s'engager pour des périodes de mobilité physique courte ou longue.

Le pôle international de Normandie Université sera responsable du suivi du projet et de la complétion des dossiers des doctorants.

#### Procédure de paiement

Le pôle international fait signer 3 certificats (ci-joints) et transmet ces trois certificats à l'agence comptable pour paiement comme suit :

Deux versements/mobilité seront effectués :

- Un premier de 70% du montant total conditionné à la transmission à l'agence comptable de la « notification d'attribution » et le « certificat administratif pour le paiement d'une bourse de mobilité – Paiement 1- 70 % ».
- Le solde sera versé au doctorant et conditionné à l'envoi à l'agence comptable du « certificat administratif pour paiement 2 - solde. »

#### Montant mensuel

La fourchette relative aux montants mensuels pour une mobilité d'étude ainsi que le montant supplémentaire pour les mobilités de stage (150 euros) sont fixés par le programme Erasmus+.

Chaque établissement bénéficiaire d'une subvention Erasmus+ doit fixer le montant mensuel attribué aux doctorants en mobilité sortante dans la fourchette donnée par le programme.

Le calcul choisi est d'ajouter 150 euros au montant moyen mensuel. Ci-dessous le tableau récapitulatif par destination.



**Montants attribués/doctorant**

**Mobilité physique de longue durée (2 à 12 mois)**

| <b>groupe</b>              | <b>Pays de destination</b>   | <b>Montant mensuel pour mobilité d'étude</b> | <b>Montant moyen étude + 150 euros (stage)</b> | <b>Montant attribué/mois en euros</b> |
|----------------------------|--|--|--|---------------------------------------|
| <b>1 coût de vie élevé</b> | Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède<br>Partenaire région 14  | 310-600 euros                                | 455+150  | <b>605</b>                            |
| <b>2 coût de vie moyen</b> | Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal<br>Partenaire région 5  | 260-540 euros                                | 400+150  | <b>550</b>                            |
| <b>3 coût de vie bas</b>   | Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie | 200-490 euros                                | 345+150  | <b>495</b>                            |

Les montants des mobilités physiques de courte durée pour les doctorants, les montants journaliers pour les mobilités de personnels ainsi que les montants des forfaits voyage pour les doctorants et les personnels sont fixés par le programme Erasmus+ 2021-2027.



Modèle de certificats administratifs

Certificat administratif pour le paiement d'une indemnité et d'une bourse de mobilité  
Programme Erasmus+  
Convention 2021-1-FR01-KA131-HED-000008523  
Délibération N°

Je soussigné, Innocent MUTABAZI, administrateur provisoire de Normandie Université,  
atteste que

**NOM Prénom**

a été sélectionné pour effectuer une mobilité dans le cadre du programme Erasmus+.

NOM, Prénom est doctorant au laboratoire XX, Université XXFRXX.

Sa mobilité sera réalisée dans l'institution XX, Ville, Pays du Période

Le montant total de la bourse Erasmus est de : **XXX euros**

- forfait pour le séjour : XXX euros
- forfait voyage : XXX euros
  
- numéro fournisseur du doctorant : XXX
- numéro d'EOTP : 13ERAS21

Le doctorant s'engage à transmettre l'ensemble des documents requis dans le cadre du programme Erasmus. En cas de manquement ou si le séjour est écourté, le doctorant s'engage à rembourser le montant trop perçu.

Innocent MUTABAZI, Administrateur provisoire

et par délégation

~~Laurence TROTIN~~ Directrice générale des services

NOM Prénom, Doctorant

Fait le                   , à

Fait le                   , à



**Décision d'attribution – paiement d'un acompte de 70%**

**Programme Erasmus+**

**Convention 2021-1-FR01-KA131-HED-000008523**

**Délibération N°**

Je soussigné, Innocent MUTABAZI, administrateur provisoire de Normandie Université, certifie que

**Nom Prénom**, doctorant au laboratoire XX, Université xxFRxx,

a présenté les justificatifs attestant de son arrivée dans l'établissement d'accueil.

**Montant de l'acompte à payer au doctorant (70%) : XXX euros**

- numéro fournisseur du doctorant :
- numéro d'EOTP : 13ERAS21

Innocent MUTABAZI, Administrateur provisoire

et par délégation

Laurence TROTIN, Directrice générale des services

Fait le .....www , à .....



Décision d'attribution – paiement du solde  
Programme Erasmus+  
Convention 2021-1-FR01-KA131-HED-000008523  
Délibération N°

Je soussigné, Innocent MUTABAZI, administrateur provisoire de Normandie Université, certifie que

Nom Prénom, doctorant au laboratoire XX, Université xxFRxx,

a transmis l'ensemble des justificatifs requis dans le cadre de sa mobilité Erasmus+.

**Montant du solde à verser : XXX euros**

- numéro fournisseur du doctorant :
- numéro d'EOTP : 13ERAS21

andie

Innocent MUTABAZI, Administrateur provisoire

et par délégation

Laurence TROTIN, Directrice générale des services

Fait le .....www....., à .....

**Le Conseil d'Administration approuve les montants mensuels par doctorants attribués en mobilité longue.**

#### Résultats des votes

Nombre de votants : 35

Pour : 33 voix

Abstention : 2 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 14 mars 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,

